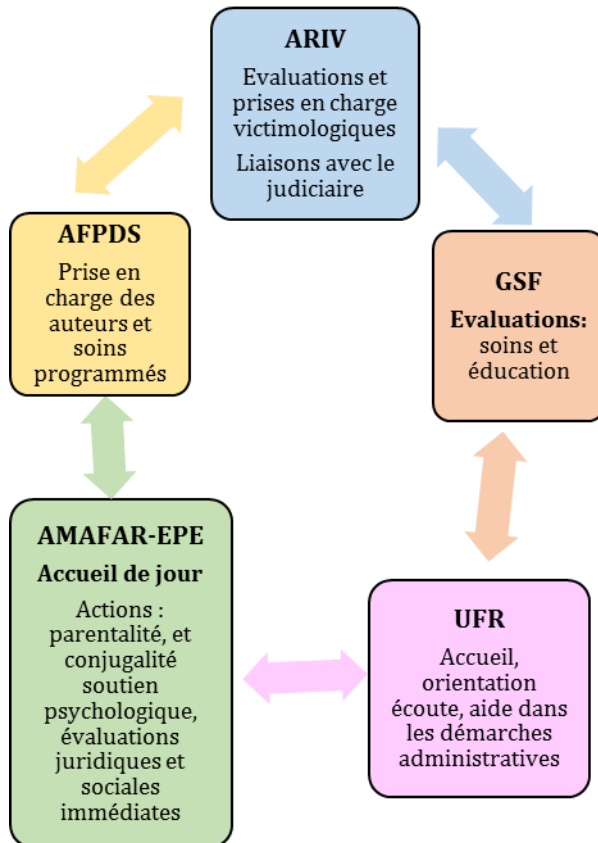


Missions respectives



« Si besoin, hébergement temporaire possible de 3 semaines à la Maison d'Accueil Temporaire. »

Lieux d'accueil

à côté du Centre d'Education et de Prévention à la Santé (CEPS)

21 rue Ibrahim Balbolia,
97460 Saint-Paul

ET

Maison d'Accueil Temporaire (MAT), gérée par l'Association 3S

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi

De 8h à 12h et

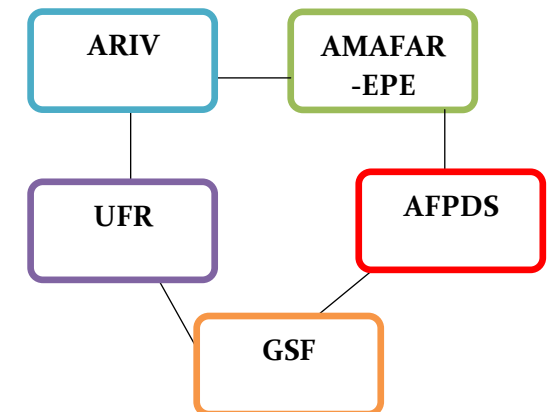
de 13h à 16h

reseau.vif.adm@gmail.com

RÉSEAU V.I.F

Association Loi 1901
N°SIRET : 798 059 424 00019
N°APE : 8899B

Pour une prise en charge globale des violences intrafamiliales, dans le cadre d'un parcours intégré



Joignable 5j/7 du Lundi au
Vendredi de 8h à 16h

☎ 02 62 96 04 24

GSM : 06 92 22 60 34

Télécopie : 02 62 32 89 63

Présentation et composition

Le Réseau VIF est une fédération de cinq associations œuvrant, sous divers angles, des situations de violences subies ou agies au sein du couple et de leurs répercussions sur la famille dans sa globalité.

AMAFAR-EPE (Association des Maisons de la Famille de La Réunion – Ecole des Parents et des Educateurs)

AFPDS (Association Familiale de Prévention, Développement et Santé)

ARIV (Antenne Réunionnaise de l'Institut de Victimologie)

GSF (Gynécologie Sans Frontières)

UFR (Union des Femmes Réunionnaises)

Objectifs

- ❖ Favoriser l'amélioration de la prise en charge des violences intrafamiliales et des violences faites aux femmes à La Réunion ; préférentiellement lorsqu'un critère de dangerosité est mis en évidence.
- ❖ Faciliter la coordination des acteurs des différents types de prise en charge (sanitaire, sociale, juridique et judiciaire, psychologique,...) des personnes (victimes, auteurs, enfants exposés) concernées par ces situations de violences.
- ❖ Promouvoir les actions de prévention en santé (éducation sexuelle, contraception, etc.) et à la lutte contre la récurrence.
- ❖ Développer une approche expérimentale de la prise globale et intégrée des violences intrafamiliales dans le cadre d'une recherche-action
- ❖ Encourager et soutenir le dépistage systématique des violences conjugales.
- ❖ Améliorer le parcours de prise en charge des familles.

Prise en charge par le Réseau

VIF

Secteur Ouest privilégié

Elle peut vous être proposée par un organisme (Assistante Sociale, Hôpital, GUT, SIAO,...).

Prise de RDV

avec l'éducatrice spécialisée



Evaluation de votre situation familiale

selon les critères de Grand Danger

(Sous 48h)



**Prise en charge globale
par divers partenaires et
professionnels**

**- si besoin, hébergement -
avec parcours coordonné**

(3 semaines)



Synthèse avec proposition d'action

Elaboration d'un suivi sur 3 mois